RENCONTRE SANTÉ TRAVAIL Jeudi 23 mars 2023

Matinée - Partie 3

Réunions primo-adhérent et ateliers prévention





III. RÉUNIONS PRIMO ADHÉRENT

- > Proposées dans le cadre de la démarche d'adhésion
 - Format: 1 session (00h45) en présentiel ou en distanciel
 - <u>Périodicité</u>: 1 à 2 dates par mois
 - Nombre de participants par session : 8-10 personnes maximum (en présentiel)
 10-15 personnes (en ligne)
 - Public ciblé : employeurs
 - Lieux d'organisation : locaux STSM (+ distanciel)







III. RÉUNIONS PRIMO ADHÉRENT



Objectifs:

- ✓ Présenter notre service le STSM : missions, fonctionnement, types de suivi individuel, FE, prestations AMT, MEE, les ateliers prévention, site...
- ✓ Communiquer aux adhérents des informations pratico-pratiques : cotisations, EST affectée, portail adhérent,...
- ✓ Rappeler aux employeurs leurs obligations : responsabilité en matière de sécurité et de santé des salariés, évaluation des risques, déclaration des effectifs, des postes de travail, déclaration des Expositions Professionnels (SIS/SIA/SIR), organiser le suivi médical, ...
- ✓ Prendre en compte les besoins et/ou les problématiques éventuel(le)s des nouveaux adhérents
 (→remontée aux EST ou à l'ADM)
- ✓ Répondre aux interrogations des nouveaux adhérents
- ✓ Remettre des documents et lien utile : RI adhérents, plaquette contreparties adhésion, flyers STSM, lien vers pages « employeurs » et « documentation » sur notre site internet ...



III. RÉUNIONS PRIMO ADHÉRENT

• Enjeux:

- ✓ **Poser le socle d'un partenariat** propice à la promotion d'une culture de prévention dans l'entreprise
- √ Valoriser et promouvoir les missions de proximité du STSM
- ✓ Offrir une prise en charge efficiente et « personnalisée » en créant un lien avec les entreprises dès la 1ère sollicitation (démarches adm/adhésion)
- ✓ Donner des clés de facilitation et de compréhension aux employeurs pour leurs relations futures avec le service



CULTURE DE PRÉVENTION – ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ - COLLABORATION







Employeurs et STSM: un objectif commun

La sécurité et la santé physique et mentale de vos salariés! Art. L. 4622-2 CT L'employeur prend les Les services de mesures nécessaires prévention et de santé pour assurer la sécurité au travail ont pour et protéger la santé mission principale physique et mentale d'éviter toute altération des travailleurs de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Art. L. 4121-1 CT



- > Ateliers « DUERP »
 - Constat:

Manque de méthodologie et de moyens





DUERP réduit à une simple formalité administrative

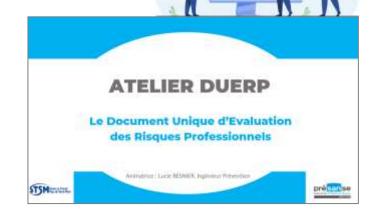


• Objectifs:

- ✓ Relancer ou optimiser la démarche d'EvRP dans les TPE/PME
- Expliquer et donner du sens à la démarche
- ✓ Motiver, inciter à l'engagement des dirigeants
- ✓ Rendre les entreprises autonomes



- > Ateliers « DUERP »
 - Format: 1 session d'une ½ journée (3h00) + 1 accompagnement individualisé dans l'entreprise à la demande de l'adhérent
 - Périodicité: tous les 2 à 3 mois
 - Nombre de participants par session : 8-10 personnes maximum
 - Public ciblé: employeurs, directions, encadrants, salariés, IRP...
 - Lieux d'organisation : locaux STSM + entreprise
 - Contenu: ✓ La démarche à s'approprier
 - ✓ La méthodologie à acquérir
 - ✓ Les outils à prendre en main
 - ✓ La mise en application via des cas pratiques







- > Ateliers « Risque chimique »
 - Constat:

Méconnaissance du risque chimique

Banalisation ou ignorance du risque chimique

Mauvaises pratiques professionnelles

Répercussion sur la santé des salariés, la sécurité de l'entreprise et l'environnement



Objectifs:



Accompagner les entreprises dans une prévention efficace et effective du risque chimique



- > Atelier « Risque chimique »
 - Format: 1 session d'une ½ journée (3h00)
 - <u>Périodicité</u>: tous les 2 à 3 mois
 - Nombre de participants par session : 8-10 personnes maximum
 - Public ciblé: employeurs, directions, encadrants, salariés, IRP...
 - Lieux d'organisation : locaux STSM
 - Contenu: ✓ Apprendre à lire une étiquette, une FDS
 - ✓ Des outils
 - ✓ Cas pratiques / Mise en application



Contact et inscriptions sur notre site : www.sante-travail-saint-malo.org



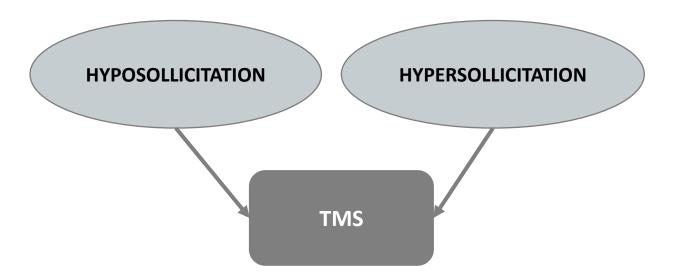


> Atelier « Travail sur écran » [TSE]

Pourquoi un atelier « Travail sur écran »?

Le travail sur écran occasionne des TMS...

La plupart des études ergonomiques au STSM concernent le TSE pour des problématiques de type Troubles Musculosquelettiques (TMS)





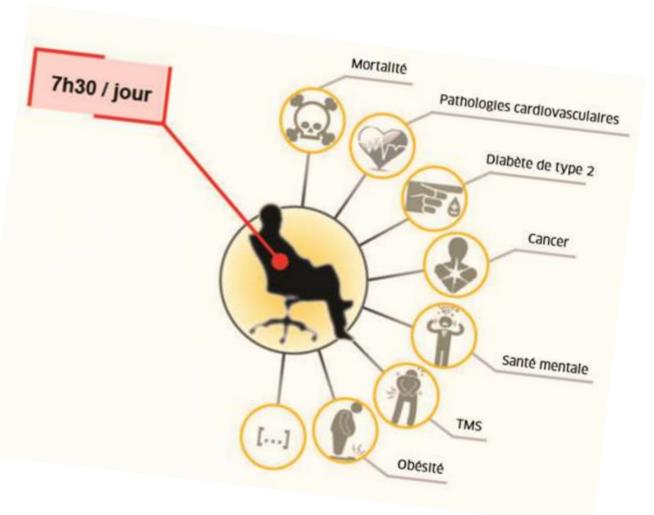


...mais pas que!

Le fait d'être trop longtemps assis statique au travail n'entraîne pas seulement des maux de dos, mais aussi de nombreux dommages graves sur la santé comme en attestent les récentes preuves scientifiques

(Galissi et Praznoczy, 2017)

La sédentarité occasionne une dégradation de la qualité de vie, de la santé et une mortalité précoce





L'ergonomie « TSE » : un enjeu majeur

De plus en plus de salariés sont concernés par les risques TSE, car :

- tertiarisation des emplois
- essor du numérique
- augmentation de l'âge de départ à la retraite
- ▶ Le travail sur écran est passé de 36 % à 52 % entre 1994 et 2010 (SUMER, 2010)
- **→ 76% des actifs en France travaillent dans le secteur tertiaire** (INSEE, 2020)





Comment se déroule l'atelier « TSE » ?

> 2 étapes principales :

1. Phase de sensibilisation orale avec projection d'un diaporama interactif et exposition d'un poste type préventif

2. Phase pratique avec accompagnement des salariés sur leurs postes de travail respectifs pour une mise en situation et une analyse systématique des situations de travail permettant d'identifier les facteurs de risque de pathologies et de délivrer divers conseils précis et adaptés













Modalités de l'atelier «

- **Format: 1 session** [2h30 3h3
- Nombre de participants par
- Public ciblé : Toute perso
 - ✓ Membres dl une sensibil leurs collègu
- **Lieux d'organisation:**



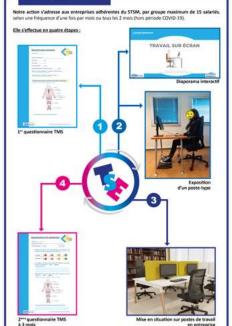
Contact et inscriptions sur notre site



NTRODUCTION

Au Service de Santé au Travail du Pays de Saint-Malo (STSM), 2/3 des études ergonomiques réalisée. par le pôle Ergonomie concernent des TMS développés fors d'un travail sédentaire sur écran (TSE). Peu de données égidémiologiques confirment ce phénomène, les TMS en TSE étant rarement déclaré en maladie professionnelle. Il est pourtant bien établi dans la littérature le lien entre TMS et TSE en raiso notamment, de l'adoption de postures à risque pour le rachis et les membres supérieurs conséquente omportement sédentaire au travail. Ce phénomène tend à se développer en raison d'une tertiarisation des emplois et à l'essor du numérique et du télétravail. Rester assis au travail plus de 4h00 par jou revient à adopter un comportement sédentaire d'au moins 7h30 par jour sen considérant les loisirs et le l'illustration la plus courante est le travail de bureau, est donc principalement d'origine professionnelle et doit désormais être considérée comme un risque professionnel et une préoccupation majeure des employeurs, des services de santé au travail et plus globalement de tous les acteurs de la santé. Pourtant la plupart des démarches classiques de prévention des TMS liés au travail de bureau se focalisent sur le bonnes pratiques » en matière d'hygiène posturale au détriment de la sédentarité au travail

MATÉRIEL et MÉTHODE





DISCUSSION - CONCLUSION

Les participants aux 8 ateliers réalisés se révèlent être majoritairement des femmes dont la moyenne d'âge est de 42 ans ; des facteurs individuels réputés pour majorer le risque de TMS. En travaillant tous au moins 5h00 par jour assis devant leur écran, des participants sont qualifiés de sédentaires¹. Cela expliquerait, du moins en partie, la prévalence élevée des TMS relevés.

cadre de prévention secondaire auprès de salariés souffrant délà pour la plupart de TMS. Les régions d'études publiées portant sur la prévalence des TMS développés en TSE

Le second questionnaire (à 3 mois) révèle, chez 88 % des répondants, un impact positif de notre action sur les douleurs ressenties. Il semblerait que cette action, à travers son format, ses caractéristiques et les conseils prodigués soit efficace dans la lutte contre les TMS en TSE.

nos efforts. Ils sont probablement amenés à évoluer à mesure que se déploie notre action et er fonction du nombre de participants

BIBLIOGRAPHI

- Mohammadiosur f. et al., Work-related Musculmbalatel Discribes in Ingrian Office
- pic22, pp 6-10. Genor P. Programmes d'activité physique en entreprise: Qu

sées sur notre site)

rs pour

brès de





Merci de votre attention

Avez-vous des questions?



